

Procès-verbal du conseil d'école du 1er trimestre

Ordre du jour :

- Résultats des élections et installation du conseil d'école
- Point sur les effectifs
- Point budgétaire
- Modification et vote du règlement intérieur
- Projet d'école et organisation pédagogique
- Avenant au projet d'école concernant les APC et plan de continuité pédagogique
- Projets pédagogiques
- Sécurité à l'école : bilan des exercices
- Demandes et suivi des travaux
- Questions diverses (merci de nous faire parvenir les questions quelques jours avant pour que nous puissions y répondre précisément)

Présents:

Mairie	Mr Bouancheau adjoint aux affaires scolaires Mme Guinaudeau responsable des affaires scolaires Mme Mandret, Atsem référente
Parents élus	Mme Bidaud Mme Dupuis
	Mme Prost Mme Rondeau
Personnel enseignant	Mme Cazal Mr Daviaud Mme Landreau Mme Massip Mme Queveau
Excusée	Mme Ridier (IEN) Mme Barsi (DDEN)

Un tour de table est proposé pour que chacun puisse se présenter. Mr Daviaud précise qu'une réunion préalable a eu lieu avec les parents nouvellement élus pour leur présenter le fonctionnement du conseil d'école et leur rôle.

1- Résultats des élections et installation du conseil d'école

Les élections devaient se tenir le vendredi 7 octobre. Aucune liste n'ayant été déposée, un appel aux volontaires a eu lieu. 4 parents se sont portés candidats.

- 1-Mme Bidaud Stéphanie (maman d'Esteban classe d'Amélie)
- 2- Mme Dupuis Charlène (Maman d'Agathe et Eliott classe de Célia)
- 3- Mme Prost Mylène (maman de Zoé, classe de Célia)
- 4- Mme Rondeau Pauline (maman d'Elie, classe de Laurine et Anthony)

Pour contacter les parents d'élèves, une adresse mail est mise à disposition : parentselusdp@laposte.net

Mr Daviaud pointe cette année encore la difficulté pour les parents à monter une liste en peu de temps et parfois sans se connaître.

Il fait part également de son regret de voir que le vote électronique promis par le ministère n'est toujours pas opérationnel.

Les dates des deux prochains conseils d'école ont été fixées: le mardi 7 mars à 18h et le mardi 13 juin à 18h.

2. Point sur les effectifs

Classe	TPS	PS	MS	GS	Effectif
E-CC4:C	0	21	25	20	02
Effectif	ð	31	25	29	93
TPS-PS Mme Cazal	8	17			25
PS-MS-GS Mme Queveau		7	7	9	23
PS-MS-GS Mme Massip		7	7	8	22
MS-GS Mr Daviaud et			11	12	23
Mme Landreau					

La cinquième classe a été fermée à la rentrée. Nous constatons une légère baisse des effectifs (99 élèves l'an dernier à la même époque).

3. Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Le Réseau est encore incomplet cette année avec seulement 1 enseignante spécialisée et une psychologue scolaire mais une enseignante non spécialisée a été nommée et intervient auprès des élèves (de l'élémentaire) pour de la remédiation.

La plaquette de présentation du RASED est en cours de mise à jour. Elle sera transmise aux famille pour préciser le cadre de l'intervention de ces enseignantes.

Mr Daviaud précise notamment que la psychologue scolaire n'est pas en mesure de proposer une prise en charge sur plusieurs séances.

4. Point budgétaire

Libellé de la nature	Budgeté	Mandaté	Engagé	Total réalisé	Disponible	% consommé
FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	2 500,00	1 002,88	0,00	1 002,88	1 497,12	40,12%
LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIOTHEQUE	385,00	323,83	66,69	390,52	-5,52	101,43%
FOURNITURES SCOLAIRES	4 000,00	3 003,76	479,30	3 483,06	516,94	87,08%
AUTRES FRAIS DIVERS	40,00	37,21	0,00	37,21	2,79	93,03%

SOLDE

2 011,33

Le budget mairie étant un budget annuel, l'équipe enseignante est en train d'étudier les investissements à effectuer :

- 4 postes sont envisagés :
- renouvellement du mobilier pour la salle des maîtres (table de réunion notamment)
- Achats de matériel de motricité pour varier les activités proposées.
- Banderole pour annoncer les Portes Ouvertes de l'école
- Chaises ergonomiques à roulettes pour se déplacer dans la classe

Mr Bouancheau précise que le budget transport pourrait être augmenté l'an prochain pour faire face à l'augmentation de ces coûts.

Il est rappelé que ce budget ne prend pas en compte les coûts énergétiques.

5. Vote du règlement intérieur de l'école

Mr Daviaud propose un certain nombre de modifications sur le règlement intérieur (cf pièce jointe)

- <u>Modalités d'inscription</u>: l'obligation scolaire à partir de 3 ans depuis la loi de 2019 a des conséquences sur l'accueil des jeunes élèves. En effet, pour certains enfants, ils entrent désormais à l'école sans avoir acquis la propreté. Cela nous oblige parfois à devoir accepter de leur mettre des couches et a un impact sur le travail des Atsems.

Pour limiter ces désagréments, l'information aux parents semble essentielle pour que le travail d'éducation à la propreté puisse se faire au sein des familles. Ainsi, Mr Daviaud propose de revoir les modalités d'inscription et d'admission à l'école. Désormais, les familles souhaitant scolariser leur enfant à l'école continueront de remplir le dossier d'inscription auprès des services de la mairie. Les familles devront ensuite transmettre ce dossier en main propre au directeur à l'occasion d'un rendez-vous obligatoire. Ce sera l'occasion de faire le point sur l'acquisition de la propreté et d'apporter des conseils aux familles.

Pour les enfants de moins de trois ans (TPS), l'école n'étant pas obligatoire, l'entrée à l'école sera conditionnée à l'acquisition de la propreté.

- Un point sur le respect de la laïcité est ajouté dans le règlement en complément de la distribution de la charte de la laïcité transmise dans le cahier de liaison.
- La loi contre le harcèlement à l'école impose également d'en faire mention dans notre règlement intérieur. Mr Daviaud rappelle que depuis l'an dernier, les enfants sont initiés aux messages clairs pour apprendre à résoudre les petits conflits entre élèves. Une communication sur le site de l'école à destination des parents est en préparation.

Ce nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

5. Projet d'école 2022-2026 et organisation pédagogique

Les trois axes sont:

AXE n°1 → Améliorer le climat scolaire

Objectif(s):

Agir sur la dynamique et les stratégies d'équipe

Agir sur la qualité de vie à l'école

Mobiliser les enseignants sur la connaissance et l'intérêt des compétences psycho-sociales

Aider les élèves à verbaliser leurs émotions, leurs sentiments pour gérer les conflits, apaiser les colères, désamorcer les crises

Améliorer la concentration des élèves par la pratique d'activités de relaxation.

AXE n°2 → Développer les projets collectifs et fédérateurs /Tisser du lien avec les partenaires

Objectif(s):

Adopter des stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves

Mettre en place des projets communs fédérateurs favorisant la coopération : passer de « faire la classe » à « faire l'école »

AXE n°3 → Développer le langage oral

Objectif(s):

Ecouter, comprendre et produire des messages oraux

Participer à des échanges dans des situations diversifiées, porter un jugement critique

S'exprimer en utilisant la langue française

Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris

Mutualiser les outils et les supports de langage entre les classes

Pour cette année scolaire, nous envisageons :

Axe 1:

- Poursuivre l'utilisation des messages clairs et communiquer la procédure aux familles via les supports multimédias de l'école. Les MS seront initiés à cette méthode lors de séances de langage en APC.
- Engager une réflexion collective (parents, enseignants, Atsems...) sur les économies d'énergie au sein de l'établissement en rendant les enfants acteurs

Axe 2:

- Mise en place du partenariat avec l'EHPAD (rencontres inter-générations, invitation aux différents évènements)
- Participation aux rencontres USEP (rando contée, cross....)
- Participer aux actions du Projet Educatif de Territoire (PEDT) : actions autour du danger des écrans

Axe 3:

- Mise en place du référentiel de vocabulaire : construction d'outils communs pour travailler le vocabulaire (mémory, loto, J'ai/Qui a?)

6. Avenant au projet d'école concernant les APC et plan de continuité pédagogique.

Validation du planning des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Ces activités menées par les enseignants de 16:25 à 17:15 sont proposées à une partie des élèves pour renforcer les compétences langagières.

Cf document joint.

Suite aux périodes de confinement, l'administration nous demande d'ajouter au prochain projet d'école un plan de continuité pédagogique pour déterminer en amont les conditions d'organisation de l'école à distance.

Les conditions de confinement ayant été différentes d'une période à une autre, il est difficile de prévoir un plan précis. Toutefois, l'expérience nous a convaincus de plusieurs choses :

- l'importance d'avoir les contacts mails de toutes les familles. C'est désormais le cas à de très rares exceptions.
- le travail à distance en maternelle ne doit pas être proposé sous forme numérique. Ce format doit être réservé aux plus grandes classes. La manipulation, les situations concrètes doivent rester la priorité. La distribution des dossiers papier avait apporté satisfaction.

7. Projets pédagogiques

- Activité à la bibliothèque intercommunale

Chaque classe se rendra deux fois à la bibliothèque des Herbiers en début d'année civile pour des activités autour du livre.

- Téléthon:

Nous sommes dans l'attente des conditions d'organisation du Téléthon pour cette année mais nous aimerions impliquer à nouveau les élèves dans cet évènement. Le défi aura lieu dans l'école et nous réfléchissons à un partenariat avec l'Ehpad pour réaliser une vente de gâteau au profit du Téléthon.

- Visite de l'exposition des œuvres municipales :

Dans le cadre du décloisonnement de l'après midi en Arts Plastiques, les trois groupes de GS se rendront avec Héloïse à l'exposition des œuvres municipales au Lavoir.

- Spectacle de la communauté de communes

Chaque classe assistera à un spectacle dans une salle de la communauté de communes

- Ecole et cinéma

Les classes d'Amélie, Héloïse et Anthony se sont inscrites au dispositif Ecole et cinéma. Les élèves de MS et GS assisteront à deux films adaptés à leur âge et sur lesquels les enseignants auront été formés pour une exploitation en classe.

- Actions USEP:

Suite à la création d'une association USEP sur les écoles publiques du centre ville, plusieurs classes ont participé à une randonnée contée fin septembre. Les enfants avaient un parcours de randonnée à effectuer dans le bois du Landreau et s'arrêtaient à différents endroits pour découvrir par petits bouts une histoire.

Pour la première fois, les GS ont également participé au cross organisé par les écoles publiques des Herbiers, au bois du Landreau.

D'autres évènements seront programmés au cours de l'année pour promouvoir la pratique sportive à l'école.

Quand?	Qui ?	Quoi ?
Jeudi 1 ^{er} décembre	Classe Anthony et Célia	Spectacle: Sous la neige
Vendredi 6 janvier	Classe Célia	Bibliothèque
Vendredi 13 janvier	Classe Amélie	Bibliothèque
Samedi 14 janvier	Portes ouvertes de 10h à 12h	
Vendredi 20 janvier	Classe Célia	Bibliothèque
Vendredi 27 janvier	Classe Amélie	Bibliothèque
Vendredi 3 février	Classe Anthony	Bibliothèque
Jeudi 2 mars	Classe Héloïse et Amélie	Spectacle : Le complexe du pingouin
Vendredi 3 mars	Classe Anthony	Bibliothèque
Vendredi 10 mars	Classe Héloïse	Bibliothèque
Vendredi 24 mars	Classe Héloïse	Bibliothèque

7- Sécurité à l'école : bilan des exercices

- Un exercice incendie a eu lieu le mardi 13 septembre pour apprendre à chaque classe les trajets à réaliser et les consignes d'évacuation. Le bilan est satisfaisant.
- un exercice intrusion est programmé le mardi 15 novembre : celui-ci est organisé sous la forme d'un grand cache-cache. L'objectif est d'identifier le lieu de rassemblement et d'apprendre à rester silencieux.

Mr Daviaud interroge la municipalité sur le projet de mise en place de bips pour déclencher l'alerte.

Mr Bouancheau informe les membres du conseil d'école que la ville équipera d'ici la fin de l'année scolaire l'ensemble des écoles publiques d'un système de déclenchement à distance par « bips » individuels. Ce mode d'avertissement sera plus adapté à la nécessaire discrétion de ce type d'exercice et sera relié aux services de gendarmerie.

La ville n'a malheureusement pas été éligible aux différentes subventions nationales et en assumera donc le coût.

Mr Daviaud remercie la mairie pour cet investissement.

8 – Demande et suivi des travaux

Un point est réalisé sur deux demandes de l'an dernier :

- Les marches devant le bâtiment donnant sur la rue ont été retirées ce qui facilite la circulation en poussette notamment.
- Des barrières ont été placées devant le garage qui sert de point de rassemblement pour le ramassage scolaire. Les enfants et les Atsems sont désormais en sécurité lors de la montée et descente du car.

Concernant la mise en place d'un monte-personne, une rencontre avec les services techniques doit être programmée pour comprendre les contraintes techniques. Le devis réalisé est onéreux et risque d'apporter d'autres contraintes dans le quotidien de l'école (empiétement important dans l'escalier principal)

Mme Guinaudeau ajoute qu'une table à langer va être prochainement installée dans les sanitaires de la classe de Célia afin de répondre aux nouvelles contraintes de la scolarisation dès 3 ans et d'adapter le poste de travail des Atsems.

Mr Daviaud remercie la municipalité pour les travaux de rénovation réalisés cet été dans la classe de MS-GS et le dortoir attenant.

9- Questions diverses:

Les parents élus interrogent la municipalité au sujet de la restauration scolaire :

- Compostage : Mme Guinaudeau informe que les déchets du restaurant scolaire sont traités par une entreprise extérieure.
- Mise en place d'un menu végétarien : suite aux échanges de l'an dernier sur ce point, Mme Bidaud interroge la mairie sur l'évolution de la réflexion : Mr Bouancheau rappelle que la restauration scolaire sera désormais assurée au niveau de la cuisine centrale qui prépare déjà les repas des EHPAD de la ville. Dans le cadre de cette restructuration, Mr Bouancheau indique qu'un repas alternatif devrait voir le jour. Les contours de celui-ci sont encore à définir.
- Présentation du personnel cantine dans le cahier de liaison : Mr Daviaud avait mis à jour l'an dernier les documents de présentation du personnel intervenant sur le temps scolaire en y ajoutant des photos.

Concernant les temps de cantine, la responsabilité revient à la mairie. Un document de présentation du personnel intervenant sur ce temps du midi pourrait être intéressant pour permettre aux parents d'identifier les personnes s'occupant de leurs enfants.

- Une demande d'accès aux parents au parking du périscolaire est formulée : Mr Bouancheau et Mr Daviaud indiquent que cet accès a été limité au personnel municipal pour des raisons de sécurité. Le parking étant étroit, faire cohabiter des voitures et des piétons serait dangereux.

Mme Prost tient à remercier l'équipe enseignante pour les nombreuses activités et projets pédagogiques proposés aux élèves de l'école.

Fin du conseil d'école: 19h27

Secrétaires de séance : Mr Daviaud et Mme Massip